
Adresse de la société populaire du Pont-Libre (ex-Pont-l'Abbé) qui remercie la Convention pour les mesures vigoureuses prises pour anéantir les conspirateurs et annonce des offrandes patriotiques, lors de la séance du 4 floréal an II (23 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire du Pont-Libre (ex-Pont-l'Abbé) qui remercie la Convention pour les mesures vigoureuses prises pour anéantir les conspirateurs et annonce des offrandes patriotiques, lors de la séance du 4 floréal an II (23 avril 1794).

In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) pp. 179-180;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_27945_t1_0179_0000_8

Fichier pdf généré le 30/03/2022

7

La société populaire de Dol, département de l'Ille-et-Vilaine, instruit la Convention nationale que les autels du mensonge ont disparu; qu'ils ont été remplacés par l'autel de la patrie; que le peuple célèbre avec pompe les fêtes décadaires, et qu'en terminant la dernière il a brûlé l'effigie du dernier tyran et celle de Pie VI.

Cette société annonce ensuite à la Convention nationale, qu'elle a équipé et armé un chasseur à pied qui va se rendre à Paris.

Mention honorable et insertion au bulletin (1).

[Dol, 24 vent. II] (2).

« Nous marchons au pas, Législateurs, nous vous suivrons toujours dans la carrière d'une révolution qui doit assurer le bonheur du monde.

Il y a plus de deux mois que les autels du mensonge n'existent plus ici, nous ne sacrifions plus qu'à la raison, nous lui avons élevé un autel d'où s'élève une colonne triangulaire de près de cent pieds de hauteur enrichie des emblèmes de la liberté.

C'est au pied de cette colonne que les autorités constituées de Dol et nous, consacrons les fêtes décadaires, à célébrer les actions civiques, les vertus des martyrs de la liberté et les exploits des héros sans-culottes.

Nous fîmes, il y a 8 jours, une invitation aux frères de notre société de déposer l'argent monnayé qu'ils pouvaient avoir pour l'échanger contre des assignats, ils s'y déférèrent aussitôt et ce vil métal, flétri de l'image du tyran, fut sur le champ changé à la caisse de notre district pour des assignats républicains.

Nous avons aussi arrêté d'armer et d'équiper un chasseur à pied pris dans l'âge de 26 à 30 ans. Tous les membres de notre société se sont empressés de fournir, selon leurs facilités, les uns des assignats, les autres des chemises, vestes, etc... Nous espérons sous peu de jours qu'il se rendra à Paris auprès du Ministre de la Guerre qui fixera sa destination.

A la dernière décade, nous invitâmes Pie VI et le dernier tyran d'assister à la cérémonie; ils y jouèrent les grands rôles: nous avons fait préparer pour cette fête un feu de joie sur la place Brutus, et costumer deux vieilles idoles du fanatisme religieux, l'une en tyran couronné et fleur de lys et l'autre en pape thiarré et mulé. Un de nos frères prononça dans le temple de la Raison, un discours annonçant le triomphe des lumières, de la vérité et de la liberté sur l'ignorance, les préjugés et la tyrannie; aussitôt après, les images de ces deux ennemis des droits de l'homme furent trainés au bucher et on en fit un auto-da-fe, autour duquel les citoyens et citoyennes dansèrent la carmagnole; les autorités constituées de Dol et la garnison partagèrent avec nous l'allégresse: les cris de

vive la République, vive la Convention, vive la Montagne furent mille fois répétés.

On brûla aussi quelques statues de bois, soit-disant saintes, à figures grotesques; mais la plus grande partie a été conservée pour le chimiste qui fait ici du salpêtre; cela économisera d'autant le bois à feu qui est rare et prouvera qu'ils n'avaient d'autre vertu que celle de faire de la cendre.

Voilà comme travaillent les républicains de la société populaire de Dol et voici leur dernier mot: la liberté ou la mort. S. et F.»

DAMEAUX, TALON, POULLET.

8

Celle de Pont-Libre, ci-devant Pont-l'Abbé, témoigne sa reconnaissance à la Convention nationale des mesures vigoureuses qu'elle vient de déployer pour anéantir les conspirateurs qui voulaient perdre la liberté et égorger la Convention nationale, et elle l'informe qu'elle s'est levée toute entière pour marcher contre les brigands de la Vendée, et qu'elle vient d'envoyer à l'adresse du président, en offrande patriotique, 617 liv. 15 sols tant en assignats qu'en numéraire, 5 onces 6 gros d'argenterie, un gros 22 grains d'or, 47 chemises, 7 paires de souliers, 12 paires de bas, 4 draps et environ 6 livres de charpie.

Mention honorable, inscription au bulletin et renvoi au comité des finances (1).

[Pont-Libre, 20 germ. II] (2).

« Représentants du peuple français,

Quoique la population de notre commune ne soit que de 475 individus, de tout sexe et de tout âge, nous venons de former dans son sein, une société républicaine de sans-culottes cultivateurs qui n'ont d'autre fortune que leur patrie. Un des premiers devoirs de cette société naissante est d'assurer la Convention nationale, de sa gratitude et de ses hommages. Notre cœur nous dicta toujours la vérité, nous vous la dirons seule et sans art.

Oui, Représentants, vous avez dignement rempli l'auguste mission dont vous avez été chargés, et c'est à juste titre que la France entière vous témoigne sa reconnaissance.

Avant notre immortelle révolution, nous, habitants des campagnes, toujours courbés sous le joug du despotisme et de la superstition et continuellement livrés à des travaux pénibles, nous n'osions nous entretenir du gouvernement sous lequel nous gémissions; mais aujourd'hui, dégagés de toutes nos chaînes, éclairés sur nos droits comme sur nos devoirs, nous savons apprécier vos immortels travaux.

Législateurs, c'est à la sortie du plus long esclavage et sur les affreux débris du despotisme que vous avez jetté les fondements, impérissables de la République française, une et indivisible.

(1) P.-V. XXXVI, 66.

(2) C 303, pl. 1100, p. 25.

(1) P.-V., XXXVI, 66. B⁴, 10 flor. (2^o suppl^t); J. Sablier, n^o 1276.

(2) C 301, pl. 1077, p. 26.

C'est au milieu des orages de la plus grande et de la plus étonnante révolution, que vous avez décrété la sublime constitution que tous les Français ont juré d'observer jusqu'à la mort.

Montagne tutélaire, où siègea toujours le génie de la liberté, c'est un éclat de ton rocher qui abattit le trône des tyrans; c'est aussi de ton sommet que sortirent les lois sages et salutaires qui firent tomber la tête du traître Capet et celles des autres conspirateurs.

Recevez, Représentants, l'adhésion de cette société sur tous vos décrets, et notamment sur celui du gouvernement révolutionnaire; que nous importe à nous, bons républicains, la terreur qu'il imprime dans l'âme des aristocrates, s'il maintient dans la nôtre, la douce tranquillité.

Tous les membres de cette société ont aussi adhéré aux journées, à jamais mémorables du 31 mai, du 1^{er} et 2 juin derniers; ils adhèrent de tout cœur aux sages et vigoureuses mesures que vous avez prises pour déjouer cette dernière trame infernale ourdie encore un fois, contre notre sainte liberté, vous avez bien à temps, déployé votre énergie toute puissante envers ces êtres couverts d'opprobres et d'immoralité. Leurs têtes coupables sont tombées et la patrie est vengée.

Vous n'apprendrez pas sans intérêt, citoyens représentants, que le canton de Pont-Libre a brisé un des premiers le joug de la superstition; éclairés sur les absurdités du fanatisme, nous en avons détruit tous les hochets et depuis longtemps, nous avons transformé dans cette commune notre temple de l'erreur en temple de la vérité; nous l'avons régénéré par une fête fraternelle et vraiment sans-culottide, dédiée à la raison et à la liberté dans laquelle nous avons honoré la vieillesse et rendu notre tribut d'hommages à la mémoire des apôtres et martyrs de la liberté; des couronnes et des lauriers ont été offerts aux mânes de nos frères morts à Gênes et dans l'infâme commune de Toulon.

Rien n'a été omis dans cette fête intéressante, dans laquelle on a chanté plusieurs hymnes en l'honneur de la liberté, et fait retentir les airs, par les cris mille fois répétés de : vive la Montagne, vive la République, vive la Représentation nationale. Pour concourir de plus en plus, et par tous les moyens possibles à la destruction de nos ennemis communs, nous venons de former ici un atelier de salpêtre qui est en pleine activité et nous nous sommes imposés le devoir d'aller fouiller tour à tour, la terre dont doit sortir la foudre qui écrasera les tyrans et leurs vils esclaves.

Pour vous donner la preuve, citoyens représentants, de notre dévouement sans bornes, pour la cause sacrée de la liberté et de l'égalité, nous vous dirons que dans cette petite commune, nous avons triplé notre contingent pour les armées et quand il a fallu marcher à l'encontre des brigands de la Vendée, il fut question alors, de faire partir nos jeunes citoyens par la voie du sort; des républicains répondirent-ils ne tirent pas au sort quand il s'agit d'aller défendre la patrie; nous partons tous et vraiment ils partirent.

Aussi, avons nous pour usage de faire une collecte au moment de leur départ, qui a toujours été assez fructueuse; une souscription vient d'être ouverte dans cette société pour

subvenir au dénuement de nos frères d'armes, et dans un très court délai, elle a fourni 590 liv. 1 s. en assignats; 27 liv. en argent; 5 onces 6 gros de vieille argenterie et 1 gros et 22 grains en or; 47 chemises, 7 paires de souliers, 12 paires de bas, 4 lindeuls et environ 6 liv. de charpie. Les citoyens de quelques communes de ce canton, se sont empressés de venir mêler leurs offrandes à la nôtre et sont venus la déposer avec nous, sur l'autel de la patrie; le tout partira en deux jours, à l'adresse du citoyen président de la Convention nationale.

Oui, Représentants, malgré notre faible population et la modicité de nos ressources, jamais, non jamais, nous ne resterons en arrière, quand notre mère commune, la patrie exigera de nous des sacrifices; c'est là les sentiments de cette société; voici quel est son vœu : que vous restiez au poste important où la nation vous a placés, que vous ne ralentissiez aucune des mesures révolutionnaires que vous avez si sagement mis à l'ordre du jour, et que vous tiriez une vengeance éclatante de la perfidie des despotes et tyrans du dehors; écrasez les traîtres du dedans, et ne vous reposez, représentants, que lorsque la terre de la liberté sera écumée de tout ce qu'elle porte d'impur; c'est alors que la France entière, fière de l'imposante attitude que vous lui aurez donnée, chérira votre existence, vous comblera de reconnaissance et de bienfaits.»

DEVIAUD FLEURY, DEVIAUD FLEURY fils,
P. MASSEAUX.

9

L'agent national du district de Carouge instruit la Convention nationale, que le fanatisme a totalement disparu de ce district, qu'il n'y a d'autres temples que ceux de la nature et de la Raison, que les cloches partent pour les fonderies, que 622 marcs 3 onces 12 gros d'argenterie, provenans des ci-devant églises, ont été déposés au département et que les dons patriotiques faits depuis le premier frimaire s'élèvent à 201 chemises, 46 paires de bas de laine, 18 paires de souliers, 2 draps, 3 aunes de toile, et 600 liv. en monnaie républicaine.

Mention honorable et insertion au bulletin (1).

[Carouge, 12 vent. II; au présid. de la Conv.] (2).

«La récolte de l'argenterie des ci-devant églises, faite dans ce district a produit 622 marcs, 3 onces, 12 deniers.

Elle a été expédiée le 9 courant au directoire de ce département pour la faire passer à la monnaie la plus voisine, suivant la réquisition du c. Chevillon, commissaire du conseil exécutif en date du 6 courant.

Le fanatisme est tombé avec ses idoles.

Ces hommes qu'on appelait prêtres, ont changé de métier.

Les principes de la nature et de la raison, sont les seuls en pratique dans nos temples; ils sont

(1) P.-V., XXXVI, 67. Bⁱⁿ, 10 flor. (2^o suppl^t); J. Sablier, n^o 1276.

(2) C 301, pl. 1077, p. 27, 28.